



Changement de nom sur le Certificat de circulation

Par **Mariemile**, le **26/02/2016** à **10:35**

Bonjour,

Mon beau-père est décédé. Il était propriétaire d'un véhicule (carte grise à son nom). Son fils, mon époux, souhaite mettre le certificat de circulation à son nom pour pouvoir le vendre, car il a déjà trouvé un acquéreur. Peut-il le faire ?

Etant précisé que sa mère est en maison d'Alzheimer (89 ans), et n'a jamais eu de permis de conduire. Son frère est sur Paris et ne veut pas du véhicule (Renault 5 - 1990).

Peut-il éventuellement faire le changement de nom de la carte grise de son père directement au profit du nouvel acquéreur ?

Merci de votre réponse.

Par **janus2fr**, le **26/02/2016** à **12:33**

Bonjour,

Il n'est pas nécessaire de refaire la carte grise avant la vente, voir ce lien car il y a des conditions :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1480>